



Fédération Française du Sport Adapté

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022



Fédération Française du Sport Adapté

Isère

# PADA RUGBY ADAPTÉ



6-8 MAI

COMPÉTITION

STADE JEAN BEAUVALLET

SEYSSINS

INFORMATIONS



[cdsa38.fr](https://cdsa38.fr)  
06 01 24 04 72



# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Seyssins

Venir à Seyssins

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



VILLE DE SEYSSINS

Départemental du Sport Adapté de l'Isère, le Rugby Club de Seyssins et la Ville, ont uni leurs forces pour recevoir près de 300 sportifs, tout au long de trois jours de compétitions et de fête. De tout temps, Seyssins a porté haut les valeurs du mouvement sportif et celles de l'inclusion des publics en difficulté.

La politique sportive communale a été façonnée au fil du temps par des femmes et des hommes engagés en faveur de la jeunesse, du soutien à la compétition, mobilisés aux côtés des bénévoles. Elle défend les mêmes valeurs fondamentales portées haut par les dirigeants de clubs : courage, collectif, respect. Depuis 2021, la Ville de Seyssins est distinguée pour son dynamisme par deux labels nationaux : Ville Active et Sportive ainsi que Terre de jeux 2024.

L'inclusion, comme le sport, est une histoire de passion, de conviction et d'action. La ville de Seyssins se distingue par son avance en matière d'adaptation du domaine public aux personnes à mobilité réduite. Chacune, chacun a le droit à sa place dans une société moderne. Les bienfaits des pratiques adaptées pour les publics différents ne sont plus à démontrer : développement de la motricité, qualité du lien social, estime de soi... Les familles, les éducateurs, les supporters, eux aussi, profitent de cet élan généreux et créateur de partage.

Je veux remercier le travail immense de toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans cette formidable aventure. Je veux remercier aussi la mobilisation du tissu économique et de ses acteurs qui, une fois de plus, répond présent et joue collectif. Je vous souhaite à toutes et à tous, participants, visiteurs, responsables associatifs, partenaires économiques, un magnifique championnat de France para rugby adapté ! Et comme l'affirme le Rugby Club de Seyssins : « Plutôt avec le cœur qu'avec les armes ».

Sportivement,



**Fabrice HUGELÉ**  
Maire de Seyssins



Cela faisait deux ans que nous étions orphelins de compétitions nationales avec l'annulation des championnats de France para athlétisme adapté SAJ et para rugby adapté. Cependant, la volonté de nos salariés et de nos élus, ainsi que l'envie de nos sportifs ne nous ont jamais quitté. C'est grâce à cela que nous nous retrouverons les 6, 7 et 8 mai 2022 à Seyssins pour le championnat de France para rugby adapté 2022.

Seyssins, Terre de Jeux 2024, ville sportive par excellence, vous accueille pour trois journées inoubliables.

Au pied du Vercors, face au massif de la Chartreuse et de Belledonne, son club de rugby et sa section Sport Adapté « Les Fabulou's » ont tout mis en œuvre pour que cette compétition prouve encore un peu plus que l'inclusion de nos sportifs dans des clubs ordinaires est une nécessité pour tous.

Un grand merci à la mairie, au département, à la région, à leurs équipes, leurs salarié-es, tous nos partenaires qui sont présents et qui nous soutiennent sans compter. J'adresse une mention particulière à Franck et à toute son équipe qui, depuis trois ans, sont restés mobilisés malgré l'annulation et le report de cette compétition. Je n'oublie pas non plus l'engagement et la volonté de notre regretté Nicolas Revello, à qui ce sport tenait tant à cœur.

*"Différent comme tout le Monde".*



**Yves FRÉCON**  
Président du COL et du CDSA 38



Mesdames, Messieurs,

Je souhaite vivement remercier :

- La FFSA et le CDSA 38, par l'intermédiaire de son président Yves Frécon et de son équipe, d'avoir attribué au Rugby Club Seyssins les championnats de France de para rugby adapté 2022,
- Fabrice Hugelé, Maire de Seyssins, et toute l'équipe municipale pour le soutien sans faille apporté dès le début du projet,
- Les partenaires privés engagés pour le support et la promotion de cette compétition nationale,
- L'ensemble des bénévoles participant à l'organisation et au rayonnement de cette manifestation,
- Franck Guitton, qui est à l'initiative de la création de la section des Fabulou's au sein du Rugby Club Seyssins, pour sa détermination à ramener l'organisation des championnats de France para rugby adapté au pied du Vercors.

C'est pour nous une joie, une fierté et un honneur d'organiser les championnats de France para rugby adapté le week-end du 6, 7 et 8 mai 2022 à Seyssins. La mobilisation autour de cet évènement national, des fédérations, des partenaires publics et privés, des nombreux bénévoles, est au service de la reconnaissance et du développement du Sport Adapté et du para rugby adapté en particulier.

L'engagement du Rugby Club Seyssins envers le monde associatif sportif repose sur sa volonté d'accueillir le plus grand nombre de jeunes garçons et filles et de leur offrir l'apprentissage des bases du jeu de rugby vers la compétition et de leur transmettre les valeurs humaines d'exigence, de respect, de loyauté, de solidarité, de dépassement de soi et de convivialité.

C'est le sens de notre démarche et l'esprit de notre ouverture vers le sport adapté au travers de notre collectif des Fabulou's.

L'équipe s'entraîne chaque samedi matin aux mêmes horaires que l'Ecole De Rugby. Les éducateurs bénévoles s'appliquent à développer leurs qualités d'adresse avec un ballon que l'on sait imprévisible mais aussi d'appréhender des situations réelles de jeu avec contact telles que le placage, les mêlées, les touches, les regroupements. Les progrès sont rapides et l'acquisition de compétences de psychomotricité, d'écoute et d'autonomie sont évidents. Lors de ces rendez-vous hebdomadaires très attendus, c'est un réel plaisir de lire dans leurs yeux et leurs sourires la joie de se retrouver, le bonheur d'appartenir à une équipe et la fierté de marquer des essais.

Nous sommes d'ores et déjà impatients d'accueillir l'ensemble des délégations qui seront réunies et de leur offrir des moments inoubliables de rencontres, de partage, de performances, de rires, de joies et d'émotions.

Vive le sport ! Vive le rugby ! Vive le para rugby adapté !



**Éric GHEERAERT**  
Président du Rugby Club Seyssins

## Bienvenue à Seyssins

Seyssins est une commune française située dans le département de l'Isère, en région Auvergne-Rhône-Alpes. La commune, qui se situe dans l'aire urbaine de Grenoble, est adhérente de la métropole Grenoble-Alpes Métropole depuis la création de cette communauté d'agglomération (49 communes, 450 000 habitants). Ses habitants sont appelés les Seyssinois-es. Seyssins est une commune appréciée pour son environnement et son cadre de vie agréables. Ces caractéristiques lui valent cette reconnaissance de "Ville nature".

La devise historique de Seyssins est *"Plutôt avec le cœur, qu'avec les armes"*.

La commune de Seyssins est située au sud-ouest de la Métropole grenobloise. Sa superficie est de 833 hectares et elle s'étend des rives du torrent du Drac (altitude 210m), un affluent de l'Isère, jusqu'au sommet du Moucherotte (altitude 1901m), l'un des sommets du massif du Vercors, l'une des cartes postales de l'agglomération grenobloise.

La commune a connu une forte croissance urbaine depuis les années 1960, passant de 1 000 à plus de 7 000 habitants, dans le respect de la qualité de ses espaces naturels.

Seyssins est une ville dynamique sur le plan associatif, avec plus de 80 associations actives regroupant près de 4000 adhérents. On y recense également près de 400 unités économiques, dont la plupart sont situées dans la Plaine.

La commune de Seyssins est également ouverte sur l'extérieur : elle entretient des relations intenses et étroites avec ses voisins, tant au niveau du syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac que de la Métropole grenobloise. Elle a adhéré en 2004 au Parc naturel régional du Vercors.



# Venir à Seyssins



## **Rugby Club Seyssins**

40 avenue Louis Armand  
38180 SEYSSINS

### En transports en commun

- Tramway C : arrêt Mas des Îles, direction Seyssins le Prisme
- Bus C6 : arrêt Tuilerie, direction Grenoble Oxford

### En voiture

- Autoroute A6 direction LYON
- Autoroute A46 direction GRENOBLE
- Autoroute A432 direction GRENOBLE
- Autoroute A51 direction GRENOBLE
- Autoroute A41 direction GRENOBLE

### En train/TGV

- Gare de Grenoble, 1 place de la Gare, 38000 Grenoble

### En avion

- Aéroport Grenoble-Alpes-Isère
- Aéroport Lyon-Saint-Exupéry
- Aéroport de Genève

# Comité d'organisation local

**Président du COL**  
**Monsieur Yves FRECON**  
*Président du CDSA 38*

FONCTION	CONTACT
<b>Vice-président</b>	Franck GUITTON
<b>Trésorier</b>	Claire FRECON
<b>Secrétaire général</b>	Anne-France CAPOZZI
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Maud MAZUY
<b>Commission Sportive</b>	Franck GUITTON, Maud MAZUY,
<b>Commission Médicale</b>	Anne LEBEUGLE, William BRIS
<b>Commission Restauration</b>	Marc ANDRÉOLI
<b>Commission Hébergement</b>	Agnès PEÏS-BILLON
<b>Commission Partenariats</b>	Yves FRÉCON, Gilbert POGGIOLI, Michel ARDISSONE
<b>Commission Communication</b>	Fabien MARY, Yves FRÉCON, Gilbert POGGIOLI, Thadeus GUEZZOU
<b>Commission Animation</b>	Pierre MAURE
<b>Commission Bénévolat</b>	Gaëlle CHAFARDON, Fabien HESCHLIMANN
<b>Commission Développement Durable</b>	Pierre MAURE
<b>Commission Protocole</b>	Michel ADRISSONE, Bernard JACOB

<b>Cadre Technique National para rugby adapté</b>	Bertrand SEBIRE <a href="mailto:bertrand.sebire@sportadapte.fr">bertrand.sebire@sportadapte.fr</a>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	Carole SAINDEFF <a href="mailto:carole.saindeff@sportadapte.fr">carole.saindeff@sportadapte.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale para rugby adapté</b>	Loïc AGARD <a href="mailto:loic.agard@sportadapte.fr">loic.agard@sportadapte.fr</a>



**COL France para rugby adapté 2022**  
**CDSA 38 – Maud MAZUY**

7 rue de l'industrie  
38 320 Eybens  
**04 76 26 63 82 / 06 01 21 04 72**  
[maud.cdsa38@gmail.com](mailto:maud.cdsa38@gmail.com)

# Programme prévisionnel

## Vendredi 6 mai 2022

14h00 - 18h00	Accueil des équipes <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
18h00 - 19h00	Réunion des entraîneurs <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
19h00 - 20h00	Cérémonie d'ouverture <b>au Prisme</b> (à proximité du stade)
20h00 - 22h00	Repas <b>au Prisme</b>

## Samedi 7 mai 2022

08h00 - 09h00	Accueil des équipes <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
09h00 - 12h00	Début de la compétition <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
11h30 - 13h30	Pause repas <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
14h00 - 18h00	Reprise de la compétition <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
19h30	Soirée de gala <b>au Prisme</b>

## Dimanche 8 mai 2022

08h00 - 09h00	Accueil des équipes <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
09h00 - 11h30	Phases finales de la compétition <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
À partir de 10h00	Distribution des paniers repas <b>au Stade Jean Beauvallet</b>
13h00	Fin du championnat

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2022.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 6 mai 2022 de 14h00 à 18h00**  
**Stade Jean Beauvallet**  
**40 avenue Louis Armand, 38180 Seyssins**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du para rugby adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 20h00 à 22h00 le vendredi soir (**au Prisme**) et de 11h30 à 13h30 le samedi midi (**au stade Jean Beauvallet**).

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 7 mai dès 19h30**  
**Prisme de Seyssins**  
**89 avenue de Grenoble, 38180 Seyssins**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 8 mai à partir de 10h00**  
**Stade Jean Beauvallet**  
**40 avenue Louis Armand 38180 Seyssins**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para rugby adapté.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.  
Tous les sites sont à proximité. Aucun besoin d'utiliser de véhicule. Il y a aussi la possibilité d'utiliser le tram de Grenoble (voir site TAG Grenoble : <https://www.tag.fr/>) pour venir entre la gare SNCF de Grenoble et le site de la compétition.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para rugby adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para rugby adapté

### Modalités d'inscription

Le championnat de France para rugby adapté relève du règlement para rugby adapté FFSA 2021-2024. **Peuvent participer au championnat de France para rugby adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Tous les joueurs qui n'auront pas participé à un championnat qualificatif sur cette saison devront avoir passé le **test sécuritaire (cf. page 15 du dossier)** qui doit être envoyé en amont du championnat à la commission sportive nationale para rugby adapté.

La vidéo du test est en page d'accueil sur le site de la commission sportive nationale para rugby adapté : <https://commissionrugbyffsa.wixsite.com/monsie>.

Pour plus d'informations : [commissionrugbyffsa@gmail.com](mailto:commissionrugbyffsa@gmail.com).

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**

**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription. Si la compétition qualificative a lieu après la date limite de l'envoi des inscriptions, les résultats peuvent être envoyés après la date au Comité d'Organisation Local.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 20 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN para rugby adapté FFSA en charge de la partie informatique – **Loïc AGARD** – [loic.agard@sportadapte.fr](mailto:loic.agard@sportadapte.fr) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## **Réunion technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para rugby adaptée** – **Loïc AGARD** – et le Cadre Technique National de la discipline – **Bertrand SEBIRE**– est programmée le :

**Vendredi 6 mai de 18h00 à 19h00**  
**Stade Jean Beauvallet**  
**40 avenue Louis Armand, 38180 Seyssins**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [loic.agard@sportadapte.fr](mailto:loic.agard@sportadapte.fr).

## Informations médicales spécifiques

Pour les joueurs porteurs de trisomie, pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème au niveau du rachis et cervicales, le médecin devra faire un certificat médical où sera notifié « Au vue des radios, il n'y a pas de contre-indication à la pratique du para rugby adapté » à fournir pour chaque compétition départementale, régionale et nationale et à refaire à chaque saison sportive.

## Échauffement et compétition

Vous pourrez vous échauffer à côté des terrains de compétition.

## Équipements sportifs

Short, chaussettes hautes, maillots identiques pour toute l'équipe, crampons moulés ou vissés (terrains en herbe), protège dents et protège-tibias conseillés sous la responsabilité du joueur ou du club. Casque et épaulettes homologués à la volonté du joueur. Attention toutes protections en dur interdites.

## Catégories d'âge

Catégories	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Séniors
2021-2022	2007-2006	2005-2004	2003 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour passer d'une catégorie d'âge à celle juste au-dessus.

Exception pour les catégories -16 ans : pas de surclassement (sauf pour la dernière année de la catégorie).

Tout surclassement devra être fait dès le début de la saison en cours et avant la première compétition officielle quel que soit son échelon [(inter)départementale, (inter)régionale, nationale]. **Opération à renouveler chaque saison.**

## Les catégories ouvertes au Championnat de France

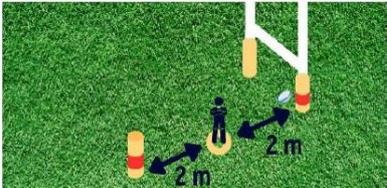
- Moins de 16 ans ABC
- Moins de 16 ans BCD
- Moins de 18 ans ABC niveau 1
- Moins de 18 ans BCD niveau 1 et niveau 2
- 18 ans et plus ABC niveau 1
- 18 ans et plus BCD niveau 1 et niveau 2

La CSN se réserve le droit d'annuler une catégorie s'il n'y a pas au minimum 3 équipes engagées.

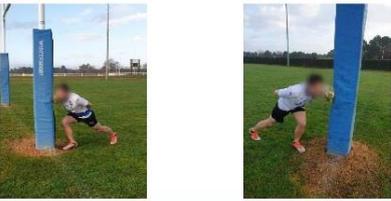
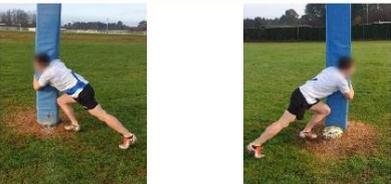
## TEST SECURITAIRE

**Objectif :** être capable de prendre les postures de sécurité dans le plaquage.

**But :** enchaîner les 3 temps du test en validant chaque posture.

Espace de jeu	<b>Variable :</b> la zone de plaquage autorisée est différente en fonction de la classe du joueur / de la joueuse. Elle représente la zone qui se situe entre la ligne du short et la ligne de la poitrine. Elle doit être identifiable par chaque joueur / joueuse sur la protection du poteau de rugby et sur le sac de plaquage.	
	<p><b>Classe AB</b> en partant du sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- hauteur minimale 0,90 m</li> <li>- hauteur maximum 1,25 m</li> </ul>	<p><b>Classe BC / Classe CD</b> en partant du sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- hauteur minimum 0,80 m</li> <li>- hauteur maximum 1,10 m</li> </ul> 

Matériel nécessaire : poteaux de rugby avec les protections, ballons, cerceaux, sac de plaquage, ruban adhésif.

Critères de réalisation	
<p><b>Posture 1 :</b> le joueur / la joueuse, bras dans le dos, doit maintenir avec l'épaule une pression de <u>5 secondes</u> sur le ballon contre le poteau de rugby. Une fois la position maintenue, le joueur / la joueuse recule d'un pas, le ballon tombe au sol. Le joueur / la joueuse enchaîne avec la posture 2.</p>	
<p><b>Posture 2 :</b> le joueur / la joueuse plaque la protection du poteau et maintient la position pendant <u>5 secondes</u>. Une fois la posture maintenue, le joueur / la joueuse recule et se retourne pour enchaîner avec le plaquage.</p>	
<p><b>Plaquage :</b> le joueur / la joueuse plaque le sac de plaquage ou un joueur / une joueuse en respectant la zone autorisée. Une fois le plaquage réalisé, le joueur / la joueuse doit vite se relever et sortir rapidement de la zone plaqueur / plaqué.</p>	
<p align="center"><b>Réaliser l'exercice 3 fois avec l'épaule gauche et 3 fois avec l'épaule droite.</b></p>	

### Comportements attendus :

- adopter de bonnes postures : dos plat, jambes fléchies, tête sur le côté, regard vers l'avant, bras serrés autour du plaqué ;
- respecter l'axe fort : si le sportif engage l'épaule gauche alors la jambe gauche est devant, si le sportif engage l'épaule droite alors la jambe droite est devant ;
- respecter la zone de plaquage short pour BCD et en dessous de la poitrine pour ABC.

### Critères de réussite :

- maintien de la posture 1 pendant 5 secondes ;
- maintien de la posture 2 pendant 5 secondes ;
- accompagner et maintenir le sac de plaquage ou le joueur / la joueuse au sol, puis se relever rapidement.



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **1<sup>er</sup> avril 2022**  
7 rue de l'industrie 38320, Eybens  
04 76 26 63 82 – [maud.cdsa38@gmail.com](mailto:maud.cdsa38@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>30€</b>		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	<b>80€</b>		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>10€</b>		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	<b>60€</b>		
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 38 – COL CF Para Rugby Adapté 2022** ou  
Par virement bancaire avec les coordonnées suivantes **FR 76 1382 5002 0008 0125 6667 73** (BIC -  
CEPAFRPP382).

Ci-joint le règlement complet d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Ou Date du virement : ..... de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT ABC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **1<sup>er</sup> avril 2022**

7 rue de l'industrie 38320, Eybens

04 76 26 63 82 – [maud.cdsa38@gmail.com](mailto:maud.cdsa38@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie (-16, -18, +18)	Classe (AB ou BC)	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
Entraîneurs							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du rugby

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# FICHE ENGAGEMENT BCD Niveau 1

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **1<sup>er</sup> avril 2022**

7 rue de l'industrie 38320, Eybens

04 76 26 63 82 – [maud.cdsa38@gmail.com](mailto:maud.cdsa38@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie (-16, -18, +18)	Classe (BC ou CD)	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
Entraîneurs							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du rugby

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# FICHE ENGAGEMENT BCD Niveau 2

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **1<sup>er</sup> avril 2022**

7 rue de l'industrie 38320, Eybens

04 76 26 63 82 – [maud.cdsa38@gmail.com](mailto:maud.cdsa38@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie (-16, -18, +18)	Classe (BC ou CD)	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
Entraîneurs							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du rugby.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France para rugby adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France para rugby adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e).....

**représentant légal de** ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para rugby adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL France para rugby adapté 2022**  
**Maud MAZUY – Coordinatrice du COL**  
7 rue de l'industrie 38320, Eybens  
04 76 26 63 82 – [maud.cdsa38@gmail.com](mailto:maud.cdsa38@gmail.com)

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Le test sécuritaire spécifique pour les sportifs n'ayant pas participé à un championnat qualificatif
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

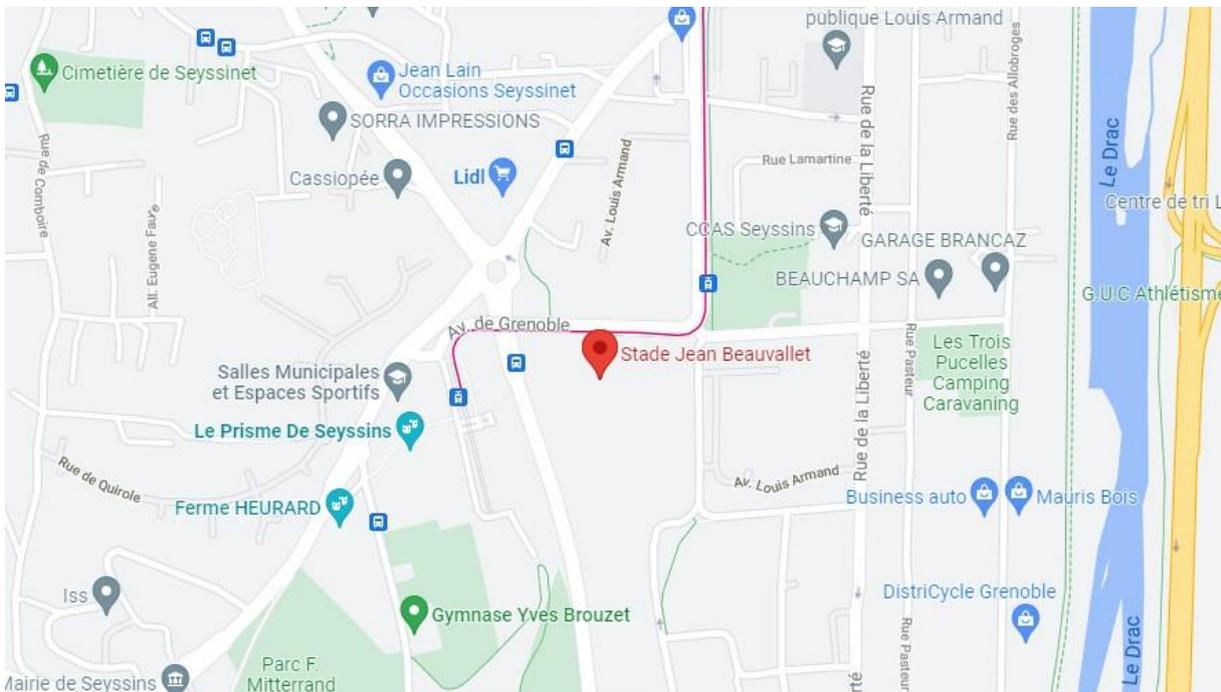
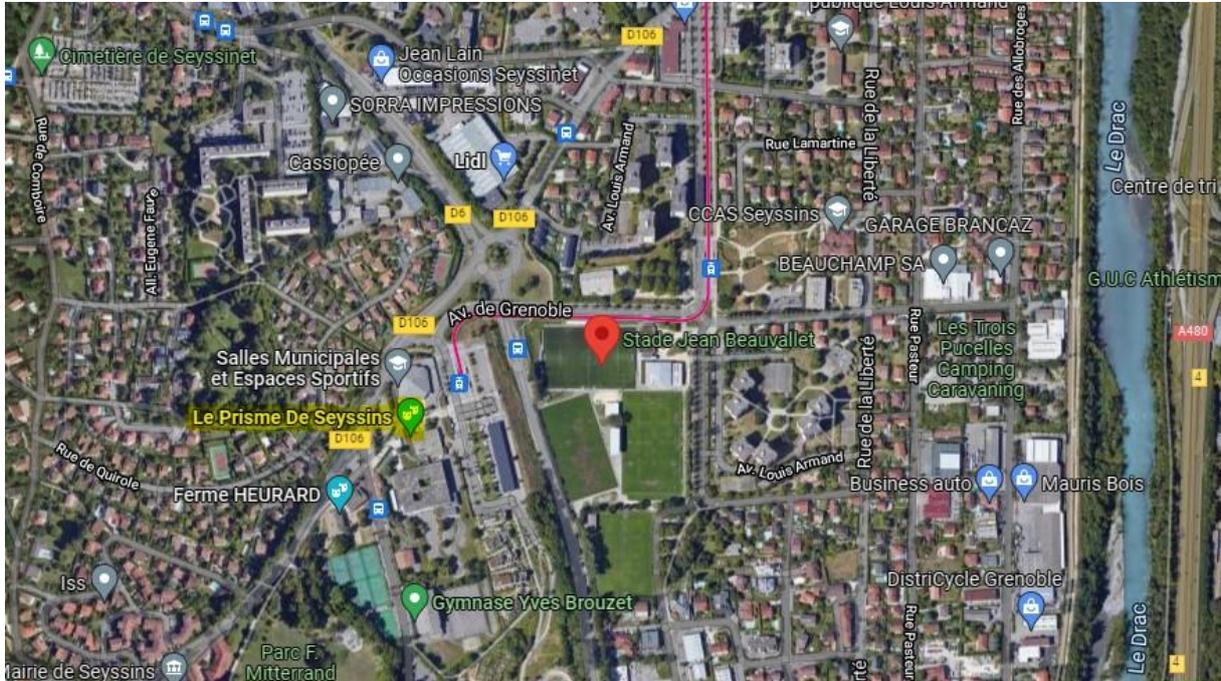
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<a href="#"><u>CAMPING DES TROIS PUCELLES</u></a>	58 RUE DES ALLOBROGES 38180 SEYSSINS <a href="mailto:amico.francoise@gmail.com">amico.francoise@gmail.com</a> 04 76 96 45 73	2 personnes - 37€ 4 personnes - 63€ 6 personnes - 94€	Moins de 5 km
<a href="#"><u>CAMPANILE GRENOBLE SUD</u></a>	4 RUE JEAN MOULIN 38180 SEYSSINS <a href="mailto:grenoble.seyssins@campanile.fr">grenoble.seyssins@campanile.fr</a> 04 76 49 00 41	Chambre double 2 nuits - 113€	Moins de 5 km
<a href="#"><u>IBIS BUDGET GRENOBLE SUD</u></a>	2 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER 38180 SEYSSINS <a href="mailto:h7164@accor.com">h7164@accor.com</a> 04 76 22 82 47	Chambre double ou triple 2 nuits - 118€	Moins de 5 km
<a href="#"><u>LOGIS DES TROIS MASSIFS</u></a>	2 RUE DE L'EUROPE 38640 CLAIX <a href="mailto:contact@hoteldestroismassifs.fr">contact@hoteldestroismassifs.fr</a> 04 76 98 84 54	Chambre double 2 nuits - 158€ Chambre 5 personnes (1 lit double + 3 lits simples) 2 nuits - 262€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>OKKO HOTEL 4 ÉTOILES</u></a>	23 RUE HOCHÉ 38000 GRENOBLE <a href="mailto:grenoble3801@okkohotels.com">grenoble3801@okkohotels.com</a> 04 85 19 00 10	Chambre double ou triple 2 nuits - 160€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>KIRIAD GRENOBLE CENTRE</u></a>	116 COURS DE LA LIBERATION 38100 GRENOBLE <a href="mailto:grenoble.centre@kyriad.fr">grenoble.centre@kyriad.fr</a> 04 76 21 26 63	Chambre double 2 nuits - 161€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>HOTEL MERCURE PRESIDENT</u></a>	11 RUE GENERAL MANGIN 38100 GRENOBLE <a href="mailto:GRENOBLEh2947@accor.com">GRENOBLEh2947@accor.com</a> 04 76 56 26 56	Chambre double 2 nuits - 200€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>RESID HOME CASERNE DE BONNE</u></a>	21 RUE LAZARE CARNOT 38100 GRENOBLE <a href="mailto:grenoble.debonne@residhome.com">grenoble.debonne@residhome.com</a> 04 76 86 88 88	Studio 2 personnes 2 nuits - 146 à 164€ Deux pièces 4 personnes 2 nuits - 152 à 170€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>B&amp;B HOTEL GRENOBLE CENTRE</u></a>	31 RUE DE L'EUROPE 38100 GRENOBLE <a href="mailto:bb_4534@hotelbb.com">bb_4534@hotelbb.com</a> 08 92 70 23 03	Chambre double 2 nuits - 120€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>NOVOTEL GRENOBLE CENTRE</u></a>	7 PLACE ROBERT SCHUMANN 38000 GRENOBLE <a href="mailto:h1624@accor.com">h1624@accor.com</a> 04 76 70 84 84	Chambre double 2 nuits - 150€ Chambre triple 2 nuits - 210€	Entre 5 et 10 km
<a href="#"><u>RESIDHOTEL LE CENTRAL GARE</u></a>	8 PLACE DE LA GARE 38000 GRENOBLE <a href="mailto:centralgare@residhotel.com">centralgare@residhotel.com</a> 04 76 50 77 88	Studio 2 personnes 2 nuits - 100€ Hébergement 4 personnes - 170€	Entre 5 et 10 km



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

